

Date de l'annonce publique de la séance : 15 mai 2024 (par voie d'affiches ainsi que sur le site internet)
Date de la convocation des conseillers : 15 mai 2024

Présents : M. Antonio Da Costa Araujo, bourgmestre ; MM. Marc Schons, Dries D'Exelle et Jean-Claude Ruppert, échevins ; MM. Joé Beissel, Joe Bleser, Mmes Mireille Braun et Netty Kill, MM. Jos Muller, Louis Oberhag et Alain Thill, conseillers
M. Christian Weber, secrétaire communal

Absent(s) a)excusé : (néant)

Point de l'ordre du jour :

5	Règlements de circulation temporaire 20240522001 – fête nationale 2024
----------	---

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu la proposition du collège échevinal d'organiser une réception officielle la veille de la fête nationale 2024 devant le centre culturel J. Rennel à Waldbredimus ;

Vu la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques ;

Vu l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Vu la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines ;

Vu la loi modifiée du 18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale ;

Vu le règlement de circulation modifié de la commune de Bous du 7 juin 2019, approuvé par le Ministre des Transports en date du 31 octobre 2019 et la Ministre de l'Intérieur en date du 7 avril 2020 ;

Après en avoir délibéré conformément à la loi et à l'unanimité des membres présents,

DECIDE

les dispositions suivantes sont rajoutées au règlement général de circulation modifié de la Commune de Bous du 31 octobre 2019 :

du 21 juin 2024 8:00 heures jusqu'au 24 juin 2024 12:00 heures :

- **Route barrée**, marqué au moyen du signal C,2a :
 - o **Waldbredimus, rue de l'École**, entre ses intersections avec les rues Principale et Wilhelm

Les infractions aux dispositions ci-dessus seront punies conformément à la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques.

En séance date qu'en tête. Suivent les signatures

Pour expédition conforme,
Bous, le 23 mai 2024

le bourgmestre:



le secrétaire:

